

**BLASON :**

Créé par Charles VII vers 1450.

« De gueules, à trois sifflets d'or, 2 et 1.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine faisant référence au saint ermite "Ernée".

ERNÉE**EXPLICATIONS :**

Le blason évoque l'épisode des « subioux » pendant la guerre de cent ans. Alors que la ville est envahie pour la énième fois par les anglais, cette fois les ernéens ont prévu le coup et se sont cachés. Ils sortent de leur cachette et écrasent les anglais lorsque trois coups de sifflet seront donnés depuis le château. Ce fait d'arme contre les anglais sera l'emblème de la ville sur décision de Charles VII.

Les ornements sont une branche d'olivier de sinople, fruitée de sable, mise en sautoir par la pointe et liée d'argent avec une branche de chêne de sinople, fruitée d'or ; ils ont été choisis au 19^e siècle et correspondent aux ornements des villes de cette époque.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :

Il s'agit de la version la plus ancienne que j'ai retrouvée ; celle de Charles d'Hozier dans l'Armorial Général de France, Tome 33, Tours, Page 77 en 1698.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les sifflets.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Ernée a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Ernée n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.